

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Paiements électroniques

Visa s'engage à investir 1 milliard de dollars en Afrique, d'ici 2027

Dernière séquelle des turbulences qui secouent le marché mondial des cryptomonnaies, la plateforme d'échanges Kraken a décidé ... • (Page 02)

Rachat

La société Circet reprend Scopelec, plus de 1.000 emplois sauvés

Le tribunal de commerce de Lyon a tranché. La société française Circet a été choisie pour reprendre la ... • (Page 06)

4^{ème} réunion du Conseil National du Crédit

• (Page 03)

Inclusion sociale

« ...défiscalisation totale de tous les véhicules permettant aux personnes

Le 31 décembre 2022, le président Patrice TALON a rencontré des concitoyens porteurs de handicaps ... • (Page 10)

Législatives de 2023

Le Fonac alerte sur les violations du code électoral

Le président du Front des organisations nationales contre la corruption ... • (Page 04)

Augmentation du salaire

Le SMIG porté à 52500 FCFA au Togo

L'amélioration des salaires des travailleurs se poursuit dans les pays ouest africains. C'est le Togo qui vient d'entrer la danse. De 35.000 FCFA, le Salaire minimum ... • (Page 11)

Nouvel an 2023

Les vœux du Chef de l'Etat Patrice Talon aux Béninois

A l'occasion de la nouvelle année 2023, le chef de l'Etat, Patrice Talon a formulé ses vœux à ses compatriotes. Retrouvez ici l'intégralité de son ... • (Page 11)

Le cadrage macroéconomique 2022-2027 du Bénin évalué



• Oumara Karimou Assouma, DG du Trésor et de la Comptabilité Publique

Législatives 2023

• (Page 05 & 08)

Offres de législature des partis politiques en lice



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Paiements électroniques

Visa s'engage à investir 1 milliard de dollars en Afrique, d'ici 2027

En Afrique, le secteur de la finance digitale attire les géants du business. A l'occasion du sommet des leaders américano-africains, tenu le 13 décembre 2022, l'entreprise Visa a annoncé un investissement d'un milliard de dollars pour encourager les paiements numériques.



• Sylvestre TCHOMAKOU

Opérant sur le continent noir depuis plusieurs années déjà, VISA, l'entreprise basée à San Francisco prévoit d'engager 1 milliard de dollars en Afrique pour stimuler les paiements numériques au cours des 5 prochaines années. Cet investissement qui vient dans un contexte d'accélération du développement numérique, permettra à l'entreprise d'étendre ses opérations sur le continent. Il l'aidera également à approfondir ses liens avec les fintechs, les commerçants et les gouvernements africains. L'objectif visé par Visa est de « renforcer l'écosystème de paiement grâce à de nouvelles inno-

ventions et technologies ». A travers cet investissement annoncé, Visa cherche, par ailleurs, à tirer profit de la croissance du secteur des transactions numériques en Afrique. D'après un récent rapport de McKinsey, le marché africain des paiements électroniques devrait générer 40 milliards de dollars de revenus d'ici 2025, soit une hausse d'environ 20% par an, au cours des trois prochaines années. L'Afrique est « l'une de nos régions à la croissance la plus rapide », a déclaré Andrew Torre, président de Visa pour la région Afrique, cité par Reuters. Elle « reste au cœur des plans de croissance à long terme de Visa », a renchéri Alfred Kelly Jr, PDG de

l'entreprise regroupant plus de 15 100 banques à travers le monde. L'investissement de Visa permettra, selon Kelly, d'« accélérer la numérisation et de construire des économies résilientes, innovantes et inclusives ». Il contribuera à la création d'« opportunités partagées et stimulera davantage l'économie numérique en Afrique ».

Basé à San Francisco, Visa possède 10 bureaux à travers l'Afrique, notamment au Nigeria, au Kenya et en Afrique du Sud. Ses services sont utilisés dans 54 pays du continent. Il compte étendre sa présence physique en RDC, au Soudan et en Éthiopie, rapporte Payments Dive.

AUX DECIDEURS...

Période de vache à lait !

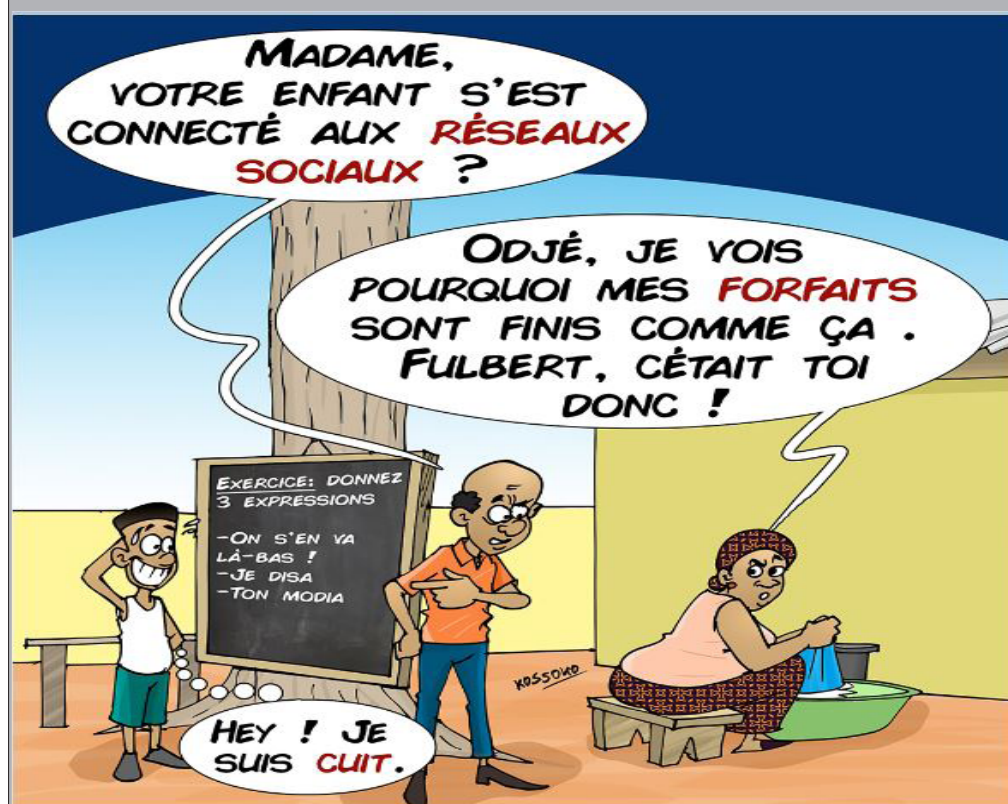
Les élections sont une période au cours de laquelle, les ressources financières des acteurs politiques sont très sollicitées. Outre les acteurs politiques, les institutions étatiques impliquées dans l'organisation des élections font face elles aussi à des dépenses électorales. C'est d'ailleurs pour cette raison que la loi de finances prévoit dans le budget général de l'Etat de l'année électorale les dépenses liées à l'organisation des élections. Grosso modo, le budget prévoit les frais d'entretien des agents électoraux, des fonctionnaires en mission dans le cadre des élections. Ce budget prévoit surtout les ressources pour l'acquisition du matériel sensible, de l'impression du bulletin unique, en un mot de toute la logistique nécessaire à l'accomplissement des opérations électorales. Il s'ensuit, pour le contexte béninois, que la Cena (Commission électorale nationale autonome) devient une vache à traire par de nombreux et divers prestataires de service : bailleurs de véhicules, imprimeurs, fournisseurs de divers matériels. Les clients de la Cena tirent profit de leurs prestations pendant la période électorale. En connaissance de cause, les ressources additionnelles allouées à la Cena à la veille des élections se chiffrent à plus de 5 milliards de francs CFA.

Quant aux acteurs politiques, ils sont appelés à faire de la propagande ou du marketing politique. Cela se traduit par l'organisation de la campagne électorale en deux volets : la campagne médiatique et l'occupation du terrain à travers les meetings grand public ou les réunions politiques. La campagne médiatique ouvre la voie à la signature de contrats avec les organes de presse, la confection de visuels suivie d'impression et les contrats avec les régies publicitaires. Les organes de presse, les graphistes, les spécialistes de prise de vues, les agences de communication et les régies publicitaires tirent grand profit de la période couverte par les élections. A l'occasion de l'occupation, les organisations politiques louent des cadres appropriés à la tenue de grandes réunions politiques. Les bailleurs de ces lieux n'attendent que la période des élections pour faire monter les enchères. A défaut d'enclos, les partis politiques doivent louer des bâches, des chaises, solliciter les services d'un spécialiste de son pour assurer la sonorisation. Les stations-services (pour la vente de carburant), les agences de tourisme (pour location de voitures) et les hôteliers (offrir des chambres d'hôtel) font de bons chiffres d'affaires au cours de la même période.

Pour en arriver à ces étapes ultimes de la compétition électorale, les partis politiques désireux de prendre part à une élection, sont légalement tenus de contribuer au financement des dépenses électorales. Cela se traduit par le paiement de cautionnement et de divers impôts. En prévoyant un plafond de 30 millions de francs pour les dépenses de chaque candidat à l'élection législative, il faut multiplier ce montant au moins par le nombre de candidats titulaires sur toutes les listes. Avec les 7 partis politiques en lice, on dénombre 763 candidats autorisés à dépenser 30.000.000F CFA chacun soit 22.890.000.000F CFA pour les 763 candidats. C'est dire qu'une quantité importante d'argent sera injectée dans l'économie durant la période électorale. Les entreprises dont les activités permettent d'être prestataires de service pour la Cena ou pour les partis politiques s'en sortiront à bon compte.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Notation : Oragroup S.A conserve encore sa note A décernée par Bloomfield

Au terme de sa notation couvrant la période juillet 2022 à juin 2023, Oragroup S.A, une holding à participation financière présente dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, conserve sa note de long terme A avec une perspective stable que lui avait décernée il y a un an Bloomfield Investment Corporation basée à Abidjan. L'agence de notation lui a également, comme l'année précédente, décerné la même note de court terme A1- avec une perspective stable. Sur le long terme, Bloomfield justifie la note par « la qualité de crédit élevée » de Oragroup.

4^{ème} réunion du Conseil National du Crédit

Le cadrage macroéconomique 2022-2027 du Bénin évalué

Tenant au respect des textes qui encadrent son fonctionnement, le Conseil National du Crédit (CNC) pour le Bénin a tenu, vendredi 23 décembre 2022, sa 4^{ème} et dernière session ordinaire de l'année. Déroulée dans les locaux de l'Agence principale de la BCEAO à Cotonou, cette rencontre a été l'occasion de passer en revue plusieurs points relatifs à la croissance économique du Bénin.

● S.T.

En dépit de la crise mondiale caractérisée par la forte inflation et le conflit en Ukraine, l'économie qui a montré une certaine résilience au cours des derniers mois, devrait connaître une meilleure croissance en 2023, et notamment, sur les cinq (05) prochaines années. Ce sont, entre autres, les conclusions de la 4^{ème} et dernière session ordinaire du Conseil National du Crédit (CNC) pour le Bénin qui a consacré ses échanges à la Loi de finances du Bénin, gestion 2023 et au cadrage macroéconomique du Bénin au titre de la période 2022-2027.

Au titre de la Loi de finances, les membres du CNC ont pris acte des principales orientations de la politique budgétaire de l'État ainsi que des instruments de la politique fiscale pour l'année 2023. Les Conseillers, selon le communiqué final sanctionnant cette rencontre, ont relevé que le budget axé sur le capital productif et l'inclusion sociale, est équilibré en ressources et en emplois pour un montant total de 3.033,3 milliards FCFA. Si les dépenses d'investissement sont prioritairement prévues pour poursuivre la transformation structurelle



● Oumara Karimou Assouma, DG du Trésor et de la Comptabilité Publique

de l'économie et l'amélioration du bien-être des populations, les dépenses sociales, qui occupent la part la plus importante du budget, devront, renseigne le communiqué, être affectées à : la poursuite et à l'accélération de l'exécution des projets à fort impact social que sont le Programme national intégré des cantines scolaires (PNASI), l'atteinte des cibles des objectifs de développement durable relatives à l'eau pour tous à l'horizon 2023, la mise en œuvre du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), l'extension de la

mesure de gratuité des frais de contribution des filles du secondaire. Quant à la politique fiscale, les principales mesures de 2022 reconduites en 2023 et les nouveaux instruments fiscaux et douaniers pour 2023 ont été portés à l'attention des membres du Conseil.

Un cadrage macroéconomique ambitieux

S'agissant du cadrage macroéconomique réalisé sur la période 2022-2027, le CNC s'est réjoui des perspectives de croissance économique globalement favorables pour le Bénin sur la

période. En effet, selon les projections officielles, le taux de croissance du produit intérieur brut devrait se situer en moyenne à 6,5% en 2023, contre une estimation de 6,0% pour 2022. Sur la période 2024-2027, la croissance maintiendrait une trajectoire autour de la moyenne de 6,0% en dépit de la guerre russo-ukrainienne dont l'impact direct sur l'économie béninoise est jugé limité. En outre, le taux d'inflation devrait être contenu dans la zone cible de 1 à 3%.

Au terme des échanges relatifs à ces deux points, les membres du Conseil, tout

en saluant les efforts du Gouvernement en vue d'assurer une amélioration de la richesse nationale ainsi que sa meilleure répartition au sein des populations, ont toutefois invité à la vigilance face aux facteurs de risque à l'échelle internationale, qui entourent les projections établies, en lien avec la persistance du conflit armé russo-ukrainien, accompagné d'une exacerbation des tensions inflationnistes ; le défi sécuritaire ; la recrudescence des cas de Covid-19 dans certaines régions et l'apparition de nouvelles pandémies. Par ailleurs, les membres du CNC ont été informés des principales conclusions des réunions du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO et du Conseil des Ministres de l'Union, tenues respectivement les 9 et 19 décembre 2022. Spécifiquement en ce qui concerne le CPM, les Conseillers ont pris acte de sa décision de relever, pour la troisième fois consécutive, de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO. Cette mesure est motivée par la hausse de l'inflation dans l'Union, depuis plusieurs mois, et qui a atteint un niveau record de 8,4% en octobre 2022, en raison essentiellement du renchérissement des prix des produits alimen-

taires de grande consommation et du transport dans les pays de l'Union, à la suite de l'envolée des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux établissements de crédit est passé de 2,50% à 2,75% à compter du 16 décembre 2022. Cette nouvelle hausse s'inscrit dans le cadre de la normalisation graduelle de la politique monétaire entamée depuis juin 2022 afin de favoriser le retour progressif de l'inflation dans la zone cible de 1 à 3%. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il demeure inchangé à 3,0%.

Au-delà, l'occasion a été pour les membres du Conseil National du Crédit de prendre connaissance de l'état d'avancement du processus d'insertion des textes de loi communautaires dans l'ordonnancement juridique national, ainsi que de la mise en œuvre des initiatives structurantes de la BCEAO dont la réforme majeure liée au projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA destiné à contribuer à l'inclusion financière par l'utilisation massive des services financiers numériques.

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 habitants/Km ²	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales
Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics
Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics

Législatives de 2023

Le Fonac alerte sur les violations du code électoral

Le président du Front des organisations nationales contre la corruption (FONAC), Jean-Baptiste Elias, entouré des membres du bureau exécutif et du Conseil d'Administration a animé une conférence de presse ce lundi 2 janvier 2023 au siège de l'institution à Cotonou. Au cours de cette rencontre avec les hommes des médias, le Fonac a fait état de la violation de plusieurs dispositions du code électoral pouvant engendrer des troubles sociaux.



● Jean-Claude KOUAGOU

Le Fonac tire la sonnette d'alarme sur la nécessité de préserver la paix au Bénin à travers le respect des dispositions du Code électoral en cette veille des législatives. « Contribution du Fonac à préserver la paix pendant les législatives de janvier 2023 ». C'est sous la bannière de ce sujet que Jean-Baptiste Elias et ses collègues ont entretenu les journalistes. Le président du Fonac a d'abord rappelé que la période électorale constitue un moment très sensible dans la vie d'une nation. Pour cela, il y a lieu de rappeler aux uns et aux autres quelques règles pouvant permettre de préserver la paix. Pour l'activiste de la bonne gouvernance, Jean-Baptiste Elias, la préservation de la paix

en cette période au Bénin, passe par le respect des règles établies dans le code électoral. Voilà pourquoi, l'institution dénonce après plus d'une semaine de campagne, la violation des lois électorales. Les articles 50 et suivants jusqu'à l'article 57, mentionnent les comportements et des propos que les acteurs politiques ne devraient pas avoir. Mais, déplore le Fonac, ces dispositions sont constamment violées par les responsables et candidats de certains partis jouissant d'une présomption de tranquillité. Le Fonac en visant les articles 97 et 121 du code électoral, constate que certains partis politiques disposant d'une surface financière confortable, en abusent pour dépasser les seuils autorisés par le Code électoral. Le Fonac a aussi dénoncé les dons et libéralités ainsi

que l'utilisation déguisée des moyens de l'Etat par certains acteurs politiques, ministres et autres personnalités. Jean-Baptiste Elias en conclut que cette ruse biaise l'égalité des chances dans la compétition électorale et ôte au scrutin l'équité qui devrait le caractériser. Le président du Fonac achève sa conférence inaugurale de l'année 2023 par une série de recommandations qui consistent à faire respecter les dispositions du Code électoral. Il invite tous les partis politiques à la vigilance pour réduire la marge des fraudes électorales en citant l'exemple du convoiement d'électeurs étrangers. Il invite aussi les acteurs politiques à la pondération en évitant la tenue de propos incendiaires.

Arts et Tourisme

« Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui... » en exposition au Maroc

Le Bénin prendra quartier au Maroc, au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à Rabat du 18 janvier au 15 mai 2023. C'est dans le cadre du volet contemporain de l'exposition « Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui ; de la Restitution à la Révélation ».



● Falco VIGNON

Le Fonac tire la sonnette d'alarme sur la nécessité de préserver la paix au Bénin à travers le respect des dispositions du Code électoral en cette veille des législatives. « Contribution du Fonac à préserver la paix pendant les législatives de janvier 2023 ». C'est sous la bannière de ce sujet que Jean-Baptiste Elias et ses collègues ont entretenu les journalistes. Le président du Fonac a d'abord rappelé que la période électorale constitue un moment très sensible dans la vie d'une nation. Pour cela, il y a lieu de rappeler aux uns et aux autres quelques règles pouvant permettre de préserver la paix. Pour l'activiste de la bonne gouvernance, Jean-Baptiste Elias,

la préservation de la paix en cette période au Bénin, passe par le respect des règles établies dans le code électoral. Voilà pourquoi, l'institution dénonce après plus d'une semaine de campagne, la violation des lois électorales. Les articles 50 et suivants jusqu'à l'article 57, mentionnent les comportements et des propos que les acteurs politiques ne devraient pas avoir. Mais, déplore le Fonac, ces dispositions sont constamment violées par les responsables et candidats de certains partis jouissant d'une présomption de tranquillité. Le Fonac en visant les articles 97 et 121 du code électoral, constate que certains partis politiques disposant d'une surface financière confortable, en abusent pour dépasser les seuils autorisés par le Code électoral.

Le Fonac a aussi dénoncé les dons et libéralités ainsi que l'utilisation déguisée des moyens de l'Etat par certains acteurs politiques, ministres et autres personnalités. Jean-Baptiste Elias en conclut que cette ruse biaise l'égalité des chances dans la compétition électorale et ôte au scrutin l'équité qui devrait le caractériser. Le président du Fonac achève sa conférence inaugurale de l'année 2023 par une série de recommandations qui consistent à faire respecter les dispositions du Code électoral. Il invite tous les partis politiques à la vigilance pour réduire la marge des fraudes électorales en citant l'exemple du convoiement d'électeurs étrangers. Il invite aussi les acteurs politiques à la pondération en évitant la tenue de propos incendiaires.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international

ELECTIONS
LEGISLATIVES
8 JANVIER 2023

Votez



**POUR LA PARTICIPATION DES
ENTREPRISES BÉNINOISES À
35%
DE TOUS LES MARCHÉS PUBLICS**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement officiel de la campagne

Le Directoire du Mouvement Populaire de Libération (MPL) communique :

Dans le cadre des campagnes électorales comptant pour la tenue des élections législatives du 8 Janvier 2023, le Mouvement Populaire de Libération (MPL) procédera au lancement officiel de ses activités, le Samedi 24 décembre 2022 à 10 heures précises à Tchetti dans la Commune de Savalou.

Moments inédits de mobilisation des militants et sympathisants du parti, la Cérémonie de lancement officiel des campagnes donnera aussi l'occasion de mettre en ordre de bataille, les lieutenants du parti pour l'assaut final au soir du 8 Janvier 2023.

A cet effet, le Directoire du Mouvement Populaire de Libération (MPL) invite les militants et sympathisants du parti mais aussi les populations des Collines et environs à se mobiliser autour de leurs candidats et leaders du Mouvement Populaire de Libération (MPL) afin de donner un cachet spécial à la cérémonie.

Le Directoire du Mouvement Populaire de Libération (MPL) compte sur la présence et l'exactitude de tous.

MPL, Changeons de Cap !

Fait à Cotonou, le 22 Décembre 2022

Le Président,

Expérience TEBE



Mesdames et messieurs,

Béninoises et béninois,

Chers amis,

Depuis le 23 décembre 2022 s'est ouverte la campagne pour les élections législatives dans notre pays. Cette campagne se déroule afin de vous permettre d'opérer en toute connaissance de cause et de façon lucide le choix convenable pour notre pays le 8 janvier prochain.

Oui vous allez devoir choisir, choisir non pas un projet de société comme tendent à vous le faire croire certaines formations politiques. Mais vous choisirez plutôt des orientations politiques qui certainement vont influencer la gouvernance de notre pays pour les trois prochaines années. Bien plus encore ces orientations politiques détermineront les lignes de force béninoise de cette fin de quart

de siècle. Quel sera donc le rôle des députés que vous aurez à choisir le 8 janvier prochain ? Premièrement, il est de voter la loi, une loi commune qui s'impose à nous tous et qui est le reflet de notre volonté de vivre ensemble dans une société bien organisée mettant chacun en face de ses droits mais aussi de ses devoirs. Deuxièmement, il est de consentir l'impôt, impôt qui garantit notre souveraineté en tant que nation libre et indépendante capable de subvenir à ses propres besoins en comptant d'abord sur ses propres moyens. Troisièmement, il est de contrôler l'action du gouvernement, un gouvernement légitime que vous avez élu vous même pour conduire notre destinée commune. Et c'est justement pour exercer cette responsabilité que le Bloc Républicain, ses 109 candidats et leur suppléant respectifs sont sur le terrain depuis ce jour pour solliciter votre confiance. Qu'est ce qui nous guide ? Un constat ! Le Bénin est dans l'épreuve et plus que jamais le Bénin est face à un choix historique. Est ce que nous allons faire les efforts nécessaires pour éviter le déclin qui nous menace ou est-ce que pour des raisons de facilité, nous allons nous laisser glisser sur une pente qui nous conduira certainement vers une situation économique et sociale extrêmement difficile ? Saurions nous, nous rassembler face à la menace ? Mais pourquoi y'a-t'il menace qui pèse sur nous ? Parce que nous sommes concurrencés depuis des années par des pays immenses, par des pays peuplés de milliards d'habitants, par des pays qui travaillent dur, par des pays qui investissent, par des pays qui produisent et qui progressivement prennent toutes les places sur le marché commun. Une grande partie de nos difficultés provient donc du fait que nous ne produisons pas assez et que nous avons encore des pans entiers de notre industrie qui sont embryonnaires. Or derrière cette baisse de production qu'a-t'il ? Il y'a la baisse de nos revenus, la baisse de notre richesse, il y'a l'emploi qui ne se développe pas et le chômage qui monte et des souffrances de plus en plus grandes pour beaucoup de nos concitoyens. Pour permettre à notre gouvernement de mettre en place les politiques qui endiguent ces souffrances, il faut identifier la racine du mal et apporter l'encadrement juridique nécessaire aux innovations et aux actions stratégiques. C'est pourquoi je vous demande à tous de donner la majorité au cheval Blanc cabré au soir du 8 janvier prochain afin de lui permettre de : -Redonner la compétitivité à nos entreprises pour lutter efficacement contre le chômage de masse. - Redonner à l'école sa place de l'excellence pour préparer les bases solides de l'économie du 21ème siècle qui repose sur les percées scientifiques et les sauts technologiques. - Transformer en profondeur les moyens judiciaires, pénitentiaires et sécuritaires de l'état pour protéger notre liberté et assurer la sécurité de tous. -Redonner à chaque famille béninoise la maîtrise de notre destin national à travers le pouvoir d'achat car chaque enfant du Bénin en ce 21ème siècle constitue la principale richesse de notre pays.

Mesdames et messieurs, mes chers amis, avec le le bloc Républicain c'est une nouvelle génération qui se lève, qui demande un espoir dont personne n'a le monopole ni le privilège, elle est constituée de jeunes, de femmes et d'hommes, qui prennent le risque de s'engager en politique malgré la caricature qui y faite. Elle porte les couleurs de la différence dans le discours et dans les actes et elle ne s'en excuse pas. Elle ne demande rien pour elle même mais tout pour notre pays.

Aidez nous à bâtir une terre d'esérance en Afrique.

Vive le BR

Vive le Bénin.

Je vous remercie.

**Secrétaire général national du Bloc Républicain,
Abdoulaye BIO TCHANÉ.**



MESSAGE DU PARTI LES DÉMOCRATES

Le parti Les Démocrates c'est le parti du peuple en souffrance depuis 2016.

C'est le parti de ceux qui sont fidèles à l'esprit de la conférence nationale des forces vives de la Nation de février 1990.

C'est le parti respectueux d'un État de droit avec la séparation stricte des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et de la presse. C'est le parti respectueux des droits de l'homme et des peuples. C'est le parti promoteur des leviers de développement économique.

Nous invitons tous les citoyens béninois sans exception à voter massivement leur parti, le

parti du peuple, le parti Les Démocrates pour que les fonctionnaires qui produisent la richesse soient rétribués à juste valeur de leurs efforts. Car ce sont eux qui produisent la richesse de la nation.

Mais hélas ! Qu'en tirent-ils ?

Nous invitons le peuple à voter Les Démocrates pour que les armateurs aujourd'hui en charge de la cité ne continuent point de se sucrer sur le dos du peuple, contre les professionnels qu'on paupérise et qu'on ridiculise. Nous invitons le peuple béninois à voter Les Démocrates pour que les étudiants aient des bourses d'études décentes, pour que les filles aient la chance d'être scolarisées et maintenues à l'école.

Nous invitons les béninois à voter Les Démocrates pour que les paysans vendent leur soja, leur acajou et autres au même prix que leurs homologues de la sous-région.

Voter Les Démocrates, c'est permettre le contrôle de l'action gouvernementale.

Voter les démocrates pour que les détenus politiques sortent de la prison.

Voter les démocrates pour que les exilés rentrent au pays pour contribuer au développement de la nation.

Voter Les Démocrates pour que les femmes accèdent aux micro crédits.



Wef

Le nouveau logo du Forum économique mondial n'est pas une croix gammée

Le Forum économique mondial (WEF) est dans la tourmente. Sur les réseaux sociaux, l'organisation est accusée d'être « nazie ». Plusieurs publications s'accompagnent du texte : « Alerte nazie : critique massive sur la toile du nouveau logo fleuri du WEF. » Jointe aux publications, une photographie d'un logo en fond lors d'une conférence.

Certains affirment qu'il s'agit seulement d'une fleur. Ce à quoi les plus convaincus répondent : « Mais qui voit une fleur sérieusement. En décortiquant le logo on voit clairement une croix gammée. » Qu'en est-il vraiment ?

Le Forum économique mondial, aussi appelé Forum de Davos, est une organisation internationale non gouvernementale qui accueille tous les ans à Davos, en Suisse, des rencontres entre responsables politiques, dirigeants d'entreprises et acteurs de l'économie mondiale. Et il ne s'agit absolument pas du logo de cette dernière, mais de celui utilisé lors d'un sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC).

Et bien que le fondateur du Forum économique mondial, Klaus Schwab, ait participé à une conférence du sommet, ce forum n'était pas un événement organisé par son organisation. D'ailleurs sur certaines publications, il est clairement



inscrit « APEC CEO SUMMIT THAILAND 2022 » juste à côté du fameux logo. Cette Coopération économique pour l'Asie-Pacifique est un forum économique intergouvernemental fondé en 1989, afin d'établir une zone de libre-échange dans la région Asie-Pacifique. L'APEC compte 21 pays et explique sur son site vouloir garantir que les marchandises, les services, les investissements et les personnes puissent circuler librement et facilement par-delà les frontières de ses membres.

Certains internautes avaient déjà pointé du doigt ce logo en novembre dernier, lorsque Emmanuel Macron s'était rendu à Bangkok pour l'édition 2022. « Macron à l'APEC summit dont l'emblème évoque une croix gammée, ce qui ne le dérange aucunement », avait commenté l'un d'eux. Evidemment, s'il s'agissait réellement d'une référence au régime nazi dans ce logo, l'APEC aurait été épinglée.

UNE FAKE NEWS À VÉRIFIER ? PASSEZ PAR WHATSAPP

Comme plusieurs autres internautes l'ont indiqué, le logo ressemble plutôt à une fleur. Plusieurs médias thaïlandais avaient à l'époque expliqué cette image. Le sommet 2022 « utilisera un logo appelé motif Dok Loy, qui est un motif dans le style de l'art thaïlandais qui reflète le moment de la floraison, des feuilles, de la floraison, des lignes de petite différence », était-il indiqué.

Et d'ajouter : « Dok Loy a un total de 21 composants, équivalent au nombre de membres de la zone économique de l'APEC, reflétant les synergies importantes. Pour se préparer à la nouvelle tendance des changements dans le monde, prêt à avancer vers un monde qui a changé vers un nouvel équilibre. » Une signification bien plus simple et logique.

20munités

Rachat

La société Circet reprend Scopelec, plus de 1.000 emplois sauvés



Le tribunal de commerce de Lyon a tranché. La société française Circet a été choisie pour reprendre la majorité des activités de Scopelec et sauvegarder 1.049 employés sur les 2.300 du premier groupe coopératif français, placé en redressement judiciaire fin septembre. Lors de l'audience du 8 décembre, les administrateurs et mandataires judiciaires, ainsi que le parquet, avaient jugé l'offre de Circet plus solide

financièrement que celle de Newscope, qui prévoyait la sauvegarde de 1.457 emplois et était portée par une majorité de salariés. Le projet privilégié par les salariés n'est pas retenu. Scopelec assurait la pose de la fibre optique et l'entretien du réseau cuivre pour Orange avant l'annonce en novembre 2021 de la perte de la majeure partie de ce marché, qui assurait 40 % de leur chiffre d'affaires.

Mi-décembre, les salariés avaient demandé au pré-

sident Emmanuel Macron de se positionner au nom de la « souveraineté » en faveur de leur projet de reprise. La veille de l'audience, des représentants politiques parmi lesquels la présidente PS de la région Occitanie Carole Delga, le maire écologiste de Lyon Grégory Doucet et le député Nupes François Ruffin avaient appelé l'État à « prendre ses responsabilités ». Selon eux, la justice devait trancher entre deux « projets diamétralement opposés » : ceux d'entreprises « détenues par des puissances étrangères », et celle de Newscope soutenue par « 80 % des salariés ». Quatre autres entreprises étaient candidates à la reprise.

20munités

Nigeria

Un film local bat le second opus d'Avatar dans les salles au nombre d'entrées

Dans les cinémas africains, les blockbusters hollywoodiens ont tendance à attirer beaucoup plus de spectateurs que les productions locales.

Dans certains pays du continent, quelques productions locales arrivent néanmoins à créer la surprise. Au Nigeria, alors que les deux films sont tous les deux en deuxième semaine d'exploitation, la production locale « The Battle on Buka Street » attire plus de personnes en salles que le blockbuster « Avatar The Way of Water ». D'après le box-office local, le film nigérian a attiré 50 369 spectateurs, contre 46 504 pour la production américaine selon les chiffres collectés jusqu'au 25 décembre. « The Battle on Buka Street » a déjà fait les grands titres de la presse spécialisée au Nigeria en devenant le film local à la première la plus rentable de 2022. Sorti le 16 décembre, la production nigériane a généré 302 268 \$ le jour de sa sortie. La performance devrait reconforter les réalisateurs nigériens quant au potentiel commercial de leurs productions. Au cours de l'année, plusieurs films nigériens ont fait une concurrence intéressante aux productions occidentales sorties en salles dans la même période. Avec une population de plus de 211 millions d'individus et 237 salles de cinéma, la république fédérale peut permettre à son 7e art de générer des revenus significatifs, rien que sur le marché local.



Formation

La CEA propose des bourses de formation aux jeunes professionnels africains



La CEA veut aider ses Etats membres à développer leurs capacités dans des domaines économiques et sociaux pour contribuer à leur développement.

Elle a lancé à cet effet un programme de bourses de formation pratique au sein de son institution. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a ouvert les inscriptions pour son programme de bourses de formation

et de mentorat destiné aux jeunes professionnels. Ce programme vise à fournir une expérience pratique et professionnelle à des jeunes en début et en milieu de carrière dans le milieu universitaire, le secteur public ou le développement international, en leur offrant une exposition et un apprentissage dans l'environnement multiculturel des Nations unies. Les candidats doivent être ressortissants d'un Etat membre de la CEA, avoir au moins 35 ans au moment de la demande et des compétences en anglais et en français. La maîtrise de l'une ou l'autre des deux langues est requise et une connaissance pratique de l'autre est souhaitable. La connaissance d'une autre langue officielle des Nations unies est un avantage. Ils doivent aussi être titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en économie, études du développement, économie politique, affaires internationales, sciences politiques et sociales, paix et sécurité humaine, administration publique, droit, minéraux et ressources naturelles, etc. Une expérience professionnelle dans l'un des domaines cités est requise. Les boursiers sélectionnés doivent être disponibles pour se rendre au lieu d'affectation qui peut être décidé par la CEA. Dans ce cas, les frais de transport du pays de résidence au lieu d'affectation seront pris en charge par la CEA. Ils recevront aussi une bourse d'installation et une allocation mensuelle. Ce programme de bourse s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Commission pour aider à former une nouvelle génération de jeunes intellectuels africains dotés de solides connaissances en matière d'élaboration de politiques et capables de soutenir les pays africains dans leurs efforts de développement. La date limite des candidatures est fixée au 26 janvier 2023

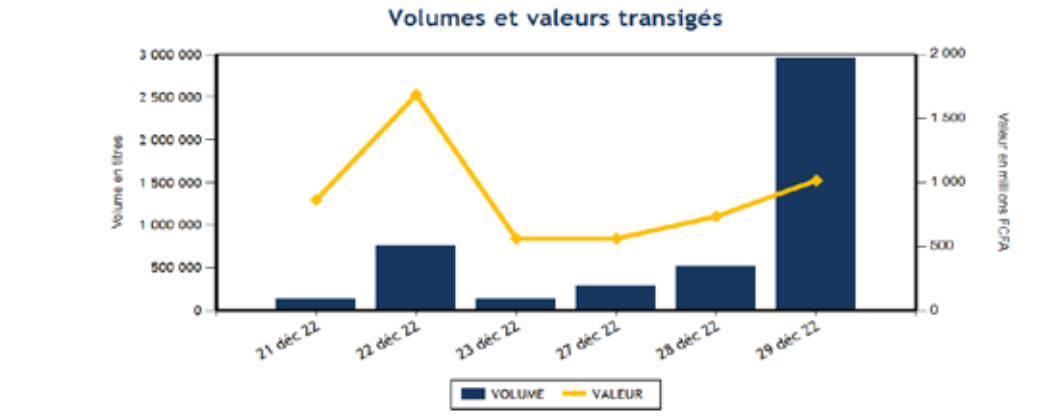
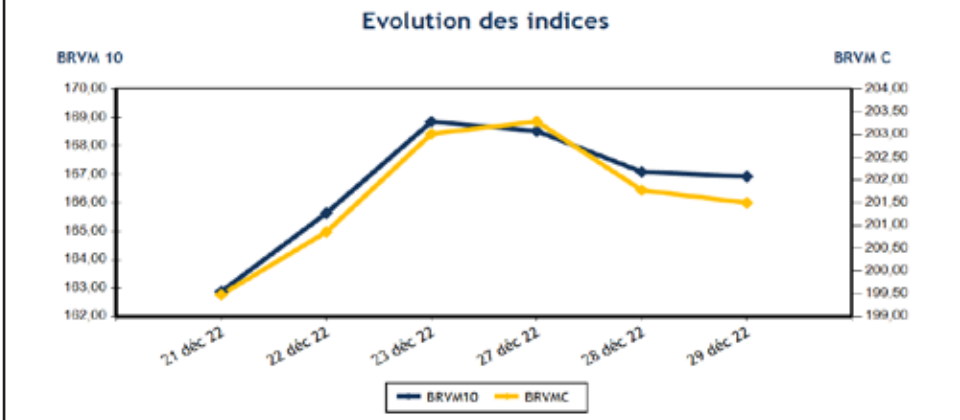
Egypte

500 millions \$ de la Banque mondiale pour un programme de protection sociale

Alors que le pays le plus peuplé du monde arabe subit de plein fouet les contrecoups du conflit russo-ukrainien, l'institution financière multilatérale prévoit une inflation à deux chiffres et une augmentation du taux de pauvreté lors de l'exercice 2022-2023. La Banque mondiale a accordé à l'Egypte un financement de 500 millions \$ pour soutenir un programme de protection sociale, a annoncé le ministère égyptien de la Coopération internationale dans un communiqué publié vendredi 23 décembre. Baptisé « Takaful & Karama » (Solidarité et dignité en arabe), ce programme vise à améliorer la résilience des couches sociales vulnérables aux chocs externes et aux crises économiques mondiales à travers des transferts financiers directs et le financement de projets d'inclusion économique et d'autonomisation, a-t-on précisé de même source. « Le financement de la Banque mondiale servira à renforcer les capacités des couches vulnérables de la société à accéder à des opportunités d'emploi, à améliorer leurs compétences à travers des formations et à consolider leur inclusion financière », a déclaré la ministre de la Coopération internationale, Rania Al-Mashat (photo), citée dans le communiqué. La ministre a indiqué que le financement devrait aussi renforcer les capacités institutionnelles du gouvernement dans le domaine de la mise en œuvre des filets de protection sociale, en lui fournissant un soutien technique et des investissements pour l'enregistrement, le contrôle et la vérification des transferts financiers et des systèmes de comptabilité. Elle a par ailleurs révélé que le programme « Takaful & Karama » a couvert 3,7 millions de familles vulnérables depuis son lancement en 2015. La Banque mondiale avait estimé, dans un rapport publié lundi 19 décembre, que le taux de pauvreté (29,7 % selon les dernières statistiques) devrait augmenter durant l'exercice fiscal 2022-2023 (1er juillet-30 juin), en dépit des multiples mesures sociales annoncées par le gouvernement.

Ecofin du 02 Janvier 2023

BRVM 10	166,93	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 249 jeudi 29 décembre 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	201,50
Variation Jour	-0,10 %		Variation Jour	-0,14 %
Variation annuelle	8,74 %		Variation annuelle	-0,39 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	6 065 098 160 238	-0,14 %
Volume échangé (Actions & Droits)	2 928 092	472,34 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	656 077 053	1,29 %
Nombre de titres transigés	37	-2,63 %
Nombre de titres en hausse	9	-25,00 %
Nombre de titres en baisse	16	-11,11 %
Nombre de titres inchangés	12	50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	945	7,39 %	-1,56 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 630	6,89 %	-2,98 %
SICOR CI (SICC)	5 405	1,41 %	5,57 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 965	1,41 %	-5,37 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 200	1,27 %	-23,81 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,27	-0,95 %	-6,21 %	23 164	65 199 810	27,15
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	478,54	0,17 %	6,61 %	32 262	302 749 870	8,95
BRVM - FINANCES	15	76,01	-0,22 %	-1,45 %	2 852 146	207 494 413	7,37
BRVM - TRANSPORT	2	340,51	-0,70 %	-45,27 %	5 068	6 788 395	5,43
BRVM - AGRICULTURE	5	285,43	0,32 %	17,31 %	11 467	68 543 530	5,41
BRVM - DISTRIBUTION	7	356,10	-0,22 %	-12,60 %	3 760	5 056 535	25,24
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 264,73	0,00 %	40,41 %	225	244 500	12,31
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,98	
Taux de rendement moyen du marché	7,48	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,63	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	110	
Volume moyen annuel par séance	965 674,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 849 668 963,03	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de couverture

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 903 972 512 565	-0,03 %
Volume échangé	35 324	301,68 %
Valeur transigée (FCFA)	359 605 130	308,89 %
Nombre de titres transigés	11	37,50 %
Nombre de titres en hausse	7	600,00 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	2	-71,43 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 295	-7,50 %	-26,00 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	685	-7,43 %	-10,46 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	675	-5,59 %	-24,58 %
UNIWAX CI (UNXC)	720	-4,00 %	-64,00 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 500	-1,96 %	12,92 %

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	28,55	
Ratio moyen de satisfaction	88,63	
Ratio moyen de tendance	310,42	
Ratio moyen de couverture	32,21	
Taux de rotation moyen du marché	0,28	
Prime de risque du marché	6,63	
Nombre de SGI participantes	30	

Taux moyen de rotation = moyenne des ratios de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 21 31 23 25
 Fax : (229) 21 31 23 25


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 20 21 50 50
 Fax : (229) 20 21 50 50


 Togo
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 20 21 50 50
 Fax : (229) 20 21 50 50


 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 21 31 23 25
 Fax : (229) 21 31 23 25


 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 21 31 23 25
 Fax : (229) 21 31 23 25


 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 21 31 23 25
 Fax : (229) 21 31 23 25


 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 21 31 23 25
 Fax : (229) 21 31 23 25


 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 de Cotonou
 Tél : (229) 21 31 23 25
 Fax : (229) 21 31 23 25

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org


UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel
 allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202
 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com


S&I BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71


BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121


SOCIETE DE BOURSE
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066


AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36


BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjifs@biic-financialservices.com

Message de campagne du président

Militantes et militants

Le dialogue avec le citoyen, afin de le déterminer à choisir les députés à l'Assemblée nationale au titre de la 9ème législature, est engagé dès ce jour, 23 décembre 2022. Nous avons noté, avec satisfaction, la qualité de la préparation de cette échéance déterminante pour l'Union progressiste le renouveau, par chacun et par tous. Il a fallu pour les uns, candidats à la candidature, de dépasser les frustrations légitimes nées des choix tout aussi nécessaires et exigeants, pour ne considérer que l'engagement collectif au service du Peuple. Il a fallu pour les autres, militants de diverses obédiences politiques, dont les fusions et les adhésions condamnent la ferveur et l'enthousiasme individuels ou de groupe à s'unir sans exigence, au sein des comités en vue d'une campagne audacieuse, offensive et cohérente. Il a fallu aux sympathisants, citoyens politiquement déterminés, jeunes et adultes, femmes et hommes, étudiants, artisans et producteurs, agents de l'Etat ou du secteur privé, se mobiliser pour rejoindre les équipes ainsi organisées, à l'effet de les renforcer et de les soutenir par leur présence, leurs moyens et leurs prières. Il a fallu à tous, de dépasser les difficultés structurelles, relationnelles et organisationnelles pour mieux engager le Parti à conquérir la confiance des électeurs et l'honorer pour le bien de tous. C'est pourquoi le Présidium salue en chacune et en chacun, ce sens de responsabilité politique et d'engagement militant.

A présent, chaque électeur et chaque électrice nous attendent. Chacun est préparé pour savoir que rien ne sera épargné à l'Union progressiste le renouveau ni aux candidats que le Parti présente à l'élection. Parce que le scrutin du 8 janvier 2023 est une étape majeure en vue de la poursuite sereine de la transformation positive durable de notre société, chacun saura se concentrer sur la qualité de la conviction de l'électeur qui, seul, a le pouvoir d'en décider. Parce que l'Union progressiste le renouveau marque avec constance et consistance sa volonté forte à agir davantage aux côtés du Chef de l'Etat, sur les choix politiques en vue de l'accès de tous les citoyens aux services sociaux essentiels à la santé, à l'éducation, à l'eau, à l'électricité, aux infrastructures et à la sécurité, chacun sera mobilisé pour convaincre de notre capacité à en garantir la concrétisation. Nous ne pouvons y parvenir et rendre à la campagne la qualité politique attendue qu'en nous détournant de toute tentative de diversions politiciennes fondées sur les invectives inutiles, les injures et toutes autres indignités publiques. Nous devons démontrer à tous que notre Nation étant fraternelle, notre Parti n'a point d'autres adversaires que la pauvreté, l'insécurité, les vulnérabilités sociales et les discriminations insupportables.

Nous devons convaincre de notre détermination profonde que sont la personne humaine, dans sa complétude, et notre pays, dans sa dignité.

**Le tout et partout,
Dans l'Union,
Pour le Progrès,
Par le Renouveau.**

Joseph DJOGBENOU

Président de l'Union progressiste le renouveau.



Législatives 2023

Voici ce que propose la Fcbe dans le domaine de l'économie

Les députés Fcbe, une fois à l'Assemblée nationale vont s'employer à redonner un nouveau souffle à l'économie nationale en proposant des lois qui vont obliger l'exécutif à se baser sur nos réalités pour influencer les différents secteurs

III- Economie

1- Fiscalité

Il faut d'abord faciliter la création de richesse avant de l'imposer et non l'inverse. Il faut adopter une fiscalité réaliste basée sur la justice fiscale avec un taux de pression fiscal en adéquation avec le niveau de vie et de développement de la population.

Procéder à la relecture du code général des impôts surtout dans les domaines du foncier, des impôts sur le revenu

...2- Infrastructures et transports

Œuvrer à : Faire rétablir la voie ferrée afin de réduire la pression sur nos voies bitumées. Rendre fonctionnel l'aéroport de Tourou. Construire des ports secs et les rendre fonctionnels. Promouvoir le transport en commun dans nos villes à commencer par la ville de Cotonou.

3- Agriculture

Notre pays doit tout faire pour assurer son autosuffisance alimentaire.

Pour parer à l'insécurité foncière, il faut une politique pour rendre disponibles des terres cultivables afin d'assurer le retour des jeunes à l'agriculture et pour une sédentarisation des éleveurs. Initier des lois pour sécuriser nos semences et proscrire la culture des OGM. Légiférer pour l'utilisation de pesticides et herbicides organophosphorés au détriment des organochlorés comme le glyphosate.

Étudier les prix pour assurer une commercialisation judicieuse des produits tropicaux dans notre pays. Initier aussi des lois qui protègent nos paysans à travers les fixations des prix rémunérateurs des produits d'exportation

4- le commerce et l'industrie Prioriser les nationaux dans l'attribution des marchés publics. De façon plus technique affecter par exemple plus de ressources et de surface aux collectivités locales par exemple afin de prendre en compte les entreprises locales moins grandes. Veiller au contrôle des prix des denrées de première nécessité après fixations par le gouvernement

5- Énergies

Promouvoir les énergies renouvelables.

6- Environnement

Légiférer pour :

Assurer la protection de la nature et des espèces animales et végétales en voie de disparition.

Assurer le reboisement du territoire national en réinstaurant la journée de l'arbre et les journées de salubrité publique.



ELECTIONS LEGISLATIVES DU 08 JANVIER 2023

CONSEILS DE VOTE



● Mettez votre tampon sur le logo **UDBN** symbole du **Maïs nourricier**

● Soufflez un peu sur le **Bulletin** pour que cela se sèche

● Pliez votre **Bulletin** et déposez le dans l'urne

Chers électeurs
faisons le bon
choix, le choix
de la jeunesse et
celui des femmes
en votant le **Maïs
nourricier**



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL

Addendum n°2 au dossier d'appel d'offres ouvert national n°BJ-SWEDD-280529-GO-RFB relatif à l'acquisition de matériels et équipements medicotechniques pour l'installation d'un centre de téléformation au CHUD Borgou pour l'encadrement des étudiants de l'IFSIO

(Lot 3 : Equipements informatiques).

Les modifications apportées concernent les tableaux de la liste des Fournitures et Calendrier de livraison et des spécifications techniques puis les conditions de Qualification a postériori.

➤ Liste des Fournitures et Calendrier de livraison et Spécifications techniques

En effet, des précisions ont été apportées sur les spécifications techniques des items 9, 10, 14, 17 et 31. Ensuite, l'item 38 (Hautparleurs) a été enlevé de la liste puis un numéro d'ordre a été attribué à l'item « Connecteur RJ45 catégorie 6 FTP » qui était isolé dans le tableau des spécifications techniques. Enfin, de nouveaux items ont été ajoutés (43 à 48). Les modifications apportées par l'addendum n°1 à l'ordinateur portable (Item 41) sont retirées.

➤ Qualification a postériori (IS 37) : Capacité technique et expérience :

En plus des autres conditions exigées dans le DAO pour le lot3, le soumissionnaire doit avoir dans son équipe, au moins un expert répondant au profil ci-après :

- Être un Ingénieur informaticien (BAC + 5) spécialisé en télécommunication et réseaux.
- Avoir au moins trois (03) années d'expériences avec des missions identiques ;
- Avoir réalisé au moins deux missions de mise en place de center de télé-simulation ;
- Avoir la maîtrise du français.

NB : Les autres dispositions du DAO et de l'addendum n°1 demeurent et restent inchangés.

Cotonou, le ... 27 DEC 2022.



Alidou Dramane
Alidou DRAMANE
Coordonnatrice SWEDD-Bénin



HEUREUSE
ANNÉE 2023

HAPPY
NEW YEAR 2023



HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête.

Poissons Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUHEMOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France
de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Inclusion sociale des personnes porteuses de handicap

« ...défiscalisation totale de tous les véhicules permettant aux personnes à mobilité réduite de circuler »

Le 31 décembre 2022, le président Patrice TALON a rencontré des concitoyens porteurs de handicaps dans le cadre d'une émission où ceux-ci ont pu lui exprimer directement leurs préoccupations. C'était en présence de la ministre en charge de la question, madame Véronique TOGNIFODE, des Affaires Sociales et de la Microfinance. Occasion pour le Chef de l'Etat de partager avec ses interlocuteurs, les réflexions et les ambitions de son Gouvernement en ce qui concerne leur inclusion sociale.

Voici la substance de ce qui a été dit au cours de cette émission.

- **Madame Véronique TOGNIFODE, ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance**

« Monsieur le Président de la République, En me confiant le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, vous m'avez indiqué que vous voulez d'une action structurée et inclusive qui prenne en compte, autant que nos moyens le permettent, tous ceux qui sont demandeurs de l'assistance, du soutien ou de l'orientation de l'Etat pour se sentir appartenir à la communauté nationale.

Nous déployons d'importantes ressources au profit des plus vulnérables d'entre nous, mais les attentes, en raison des besoins particuliers et variés, sont toujours plus grandes.

Les personnes porteuses de handicap constituent une cible majeure dont les attentes spécifiques ne favorisent pas toujours l'appréciation juste des efforts de l'Etat à leur endroit.

Certaines d'entre elles, à l'occasion et parlant sans doute au nom de toutes, ont parfois interpellé le Gouvernement pour la mise en place d'une politique de discrimination positive pour alléger leurs souffrances. Ce fut encore le cas en 2021, alors que vous rencontrez, Monsieur le Président de la République, certains acteurs de la vie socio-politique nationale.

Monsieur le Président de la République, chaque fois que vous évoquez le sujet, vous ne manquez de dire qu'il y a forcément moyen de faire beaucoup plus pour ceux qui ont davantage besoin de la protection de l'Etat, de la solidarité nationale ; et que nous devons trouver une approche durable pour leur prise en compte. C'est pour cette raison que vous avez voulu les rencontrer avant la fin de cette année 2022, en vue de partager avec eux vos réflexions pour l'amélioration de leurs conditions. A cet effet, nous avons invité quelques personnes représentatives de cette cible, en termes de type de handicap et de prise en charge éducative. Il s'agit de :

- **M. Abdoul Wahab SALAHOU YEKINI, un jeune que le handicap n'empêche pas de mener une vie d'entrepreneur et de sportif ;**

- **M. Théophile TAWEMA, président de l'Association des étudiants handicapés ;**

- **Mme Aimée GLIKOU, spécialiste en Ressources humaines qui s'investit dans la vie associative pour une meilleure inclusion des personnes handicapées ;**

- **Mlle Emilienne DOSSOU élève en classe de 5ème à l'école de Louho ; et pour la traduction du langage en signes,**

- **M. Raymond SEKPON, fondé de l'école des sourds de Louho à Porto-Novo**

L'opportunité leur est ainsi offerte de partager avec vous leurs préoccupations et leurs attentes, car, pour elles, c'est une leur d'espoir qui pointe à l'horizon.

Je vous remercie Monsieur le Président de la République. »

Monsieur Patrice TALON, Président de la République

« Merci madame la ministre ;

Monsieur l'éducateur,

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Je voudrais tout d'abord, en m'adressant à vous, adresser à l'ensemble des associations représentant les personnes en situation de handicap, tout mon regret pour le temps que j'ai mis pour organiser cette rencontre parce que ça fait bien longtemps que beaucoup d'entre vous, notamment les associations, me sollicitent pour une rencontre afin d'échanger avec le gouvernement sur leurs attentes. C'est vrai que depuis 2017, nous avons promulgué la loi portant protection des personnes en situation de handicap. Cela fait un petit moment. Depuis, nous n'avons pas cessé de réfléchir à la situation de ces personnes-là pour définir notre stratégie d'appui, de solidarité, d'accompagnement des uns et des autres pour soulager leurs difficultés. Nous avons mis un peu de temps pour identifier les ressources nécessaires, pour concevoir un programme d'action et maintenant, nous sommes prêts ! Nous sommes prêts et comme vous me connaissez, je n'ai pas voulu vous rencontrer avant pour ne pas tenir une séance juste pour la forme. C'est facile de vous rencontrer, de vous entendre exprimer vos besoins et de dire que nous allons y réfléchir mais ce que vous attendez réellement, ce sont des mesures concrètes. Et moi, avant d'annoncer les mesures concrètes, je veux d'abord être prêt. Je veux être certain que je dispose des moyens nécessaires pour mettre en œuvre ce sur quoi nous nous sommes engagés.

Aujourd'hui, je vous rencontre avec cette assurance que nous allons nous engager maintenant à vos côtés pour votre insertion totale. Le développement est à la portée de tout le monde pourvu que, pour chacun, le peu qui lui manque, la communauté le lui apporte par la solidarité. Avant de vous donner les détails de ce



que nous avons conçu, convenu comme dispositions à prendre, comme mesures à mettre en œuvre, comme plan d'action, je vais vous donner la parole pour vous laisser exprimer un peu vos attentes ; et séance tenante, s'il y a des choses que nous n'avons pas su prendre en compte, je vais bien les noter et je vais les porter au niveau du gouvernement pour que nous puissions réajuster ce qui est prévu pour être mis en œuvre à votre égard. »

Merci monsieur le Président. Je suis très heureux de l'honneur que vous nous faites, nous, personnes handicapées. Je suis SALAHOU YEKINI Abdoul Wahab, un des enfants du Bénin qui ne devrait peut-être pas aller à l'école mais par la force de l'engagement, j'ai pu me trouver une place à l'école et c'était à l'âge de 12 ans. Aujourd'hui, je me retrouve parmi les personnes handicapées qui arrivent à se débrouiller, à s'en sortir. Je suis entrepreneur et formateur sur les questions de handicap et de l'inclusion des personnes handicapées et je suis fier de dire que je suis contributeur parce que je délivre les factures normalisées. Monsieur le Président, aujourd'hui, je ne vais pas m'attarder sur moi-même parce que j'ai pu faire quelque chose jusqu'ici sans attendre forcément le gouvernement mais je veux porter à votre niveau un problème que partagent la plupart des personnes handicapées physiques comme moi. C'est le problème de mobilité. Monsieur le Président, si nous sommes ici, nous aimerions vraiment profiter de l'occasion que vous nous offrez pour vous demander ce que vous pouvez faire afin que nous puissions avoir des moyens de déplacement adaptés, des appareillages, des équipements sportifs, puisque dans la présentation je n'ai pas dit que je suis basketteur en fauteuil roulant et nous manquons réellement d'équipements adaptés. Merci, monsieur le Président.

Patrice TALON : Permettez-moi, avant de vous répondre, de vous exprimer mon admiration, mes félicitations pour votre parcours. Vous n'avez pas été esclave de votre handicap et je pense que vous avez du mérite ainsi que vos parents qui ont eu le courage et la force de vous mettre à l'école, même si cela a été fait de manière tardive comme vous venez de le dire. C'est la preuve que malgré les difficultés et le manque de solidarité, les personnes en situation de handicap, vous avez la volonté de vous en sortir, de trouver votre place dans la société. Vous avez du mérite. J'imagine bien combien pour ce qui vous concerne, vous principalement, les personnes en situation de handicap moteur, handicap physique, comment vous avez beaucoup de mal à avoir accès librement à tous les espaces qui sont dédiés à tout le monde. La Présidence où je travaille en est un exemple. Quand je suis arrivé, j'ai constaté que ni le bâtiment ancien ni le nouveau n'ont prévu des dispositifs pour des personnes à mobilité réduite ou en chaise roulante. Vous avez dû constater qu'à l'occasion de l'exposition des biens mémoriels que nous avons récupérés de la France, nous avons dû improviser le dispositif pour permettre votre accès aisé à la salle d'exposition. Les travaux qui sont en cours actuellement prévoient d'aménager de manière définitive ce dispositif pour que vous puissiez avoir les uns et les autres accès à tous les endroits dont vous avez le droit à l'accès. Le gouvernement est en train de prendre les mesures qu'il faut pour prescrire partout, notamment dans les édifices destinés au grand public, le dispositif facilitant la mobilité de vous autres, permettant l'accès libre et aisé un peu partout. Il faut commencer par cela. Bientôt, je pense que nous allons veiller à faire corriger un peu partout ces insuffisances.

En ce qui concerne les moyens de déplacement, des véhicules adaptés à votre situation, les mesures qui vont entrer en vigueur bientôt sont : la défiscalisation totale de tous les véhicules permettant aux personnes à mobilité réduite de circuler librement, défiscaliser totalement tout ce qui est appareillage et équipements pour vous faciliter la vie. Pour les équipements très lourds et très coûteux, nous envisageons même pour les personnes très lourde-

ment handicapées, une contribution de l'Etat pour leur faciliter leur inclusion dans la société béninoise.

A partir de l'année 2023, le gouvernement échangera avec vous de manière plus formelle sur les détails de notre plan d'action parce que ce serait bien qu'au-delà de cette rencontre avec vous, que les associations représentatives soient appelées à se prononcer sur les différentes mesures pour voir s'il n'y a pas des choses qui méritent d'être améliorées ou corrigées. A la suite de cela, nous allons mettre en œuvre ce programme pour que vous vous sentiez désormais appartenir à la société béninoise. Nous avons une panoplie de mesures et le plan d'action pour vous soulager de vos peines parce que vous avez du mérite et vous méritez d'avoir votre place entière au sein de la société béninoise.

Monsieur le Président, c'est un honneur immense pour nous de vous rencontrer aujourd'hui et je suis convaincue qu'à partir de cette rencontre, les lignes vont vraiment bouger favorablement en faveur des personnes vivant avec un handicap au Bénin. Moi, c'est Aimée GLIKOU, je suis conseillère en gestion organisationnelle et ressources humaines et moi je suis née dans une famille de 8 enfants, je suis la seule portant un handicap mais j'ai eu la chance d'être aimée et élevée comme une personne normale, entre griffes ; cette précision parce que je me considère normale mais chacun à divers niveaux, a peut-être un handicap qui est caché et donc pas aussi visible que le nôtre. Moi, j'ai eu cette chance d'évoluer normalement. J'ai pu aller à l'école, avoir un diplôme universitaire et aujourd'hui, je travaille grâce à cela mais malheureusement dans notre société, surtout au Bénin, ce n'est pas le cas de nombreuses autres personnes qui vivent avec un handicap. Je sais que votre gouvernement fait déjà quelque chose dans ce sens et comme vous l'avez souligné tout à l'heure, depuis 2017, il y a eu la loi pour la protection des personnes vivant avec un handicap mais nous attendons toujours les décrets d'application de cette loi. A quand ces décrets qui pourront améliorer concrètement la vie de ces personnes vivant avec un handicap qui constituent une couche défavorisée dans notre société béninoise ?

Patrice TALON : Merci madame. Les décrets d'application seront signés et publiés dans les tout prochains jours. Nous ne l'avons pas fait depuis parce que notre volonté est de pouvoir agir efficacement et concrètement dès lors que nous allons sortir les textes et règlements qui s'imposent à nous-mêmes.

Une chose est de publier un décret qui fixe les obligations pour les uns et les autres notamment l'Etat lui-même ; qui indique les mesures et dispositions en votre faveur mais une autre est de pouvoir les mettre en œuvre et de respecter ces règlements. Tant que nous n'étions pas prêts pour mettre en œuvre le plan d'action conformément à ce qui est prévu de vous apporter, ce qu'il fallait lister dans les décrets d'application, je n'ai pas voulu les signer, ces décrets. Ils sont prêts, ils ont été préparés, nous les avons mis en phase avec notre plan d'action en votre faveur. Dès lors que les décrets seront publiés, vous verrez bien que le gouvernement sera en mesure de respecter tout ce qui y est, de respecter toutes les prescriptions. Nous allons engager le processus de mise en œuvre de ce plan d'actions.

Je dois vous le dire. Avec le peu de moyens dont nous disposons collectivement au Bénin, il fallait faire face aux urgences les plus communes : problèmes de survie, d'eau, d'électricité, de routes, d'écoles, assainissement de l'administration, lutte contre la corruption. Et ça, nous pensons qu'au stade où nous sommes, nous avons assez progressé et qu'il faut maintenant s'attaquer aux attentes individuelles, aux attentes spécifiques pour que chacun profite du développement global que nous observons au Bénin. C'est bien pour ça que je disais que nous n'étions pas prêts. Maintenant, nous avons les moyens de faire face à vos attentes, à vos demandes. Les décrets seront publiés dans les premières semaines de l'année 2023 et vous verrez bien qu'une bonne partie de vos attentes sera prise en compte.

Je peux vous affirmer, madame, que je suis à votre égard aussi très admiratif. J'ai eu quelques informations sur votre situation, sur votre parcours ; je trouve cela formidable. Vous êtes un bel exemple pour les personnes en situation de handicap et qui savent toutes seules se prendre en charge en attendant même que la communauté fasse le peu qu'il faut. Nous connaissons les déficits dont le Bénin est l'objet en ce qui vous concerne. Là également, pour des handicaps qui n'empêchent pas d'être instruit, qui n'empêchent pas d'avoir un métier, vous verrez bien que nous prendrons les dispositions qu'il faut pour que dans les temps à venir, plus personne ne soit délaissé parce qu'il porte un petit handicap.

**La Rédaction
A suivre**

Nouvel an 2023

Les vœux du Chef de l'État Patrice Talon aux Béninois

A l'occasion de la nouvelle année 2023, le chef de l'Etat, Patrice Talon a formulé ses vœux à ses compatriotes. Retrouvez ici l'intégralité de son message.

Chers amis,

Avant de nous séparer en cette veille d'une nouvelle année, je vous réitère l'engagement du gouvernement à ne laisser, dans notre dynamique de développement, aucun de nos concitoyens sur le quai.

Que ce soit pour ceux d'entre nous qui ont besoin d'une attention particulière ou pour les autres qui disposent de toutes leurs capacités, notre pays apportera à chacun, sa part de bien-être. C'est notre espérance voire notre certitude, en ce temps de bilan et de perspectives, qui nous donne une nouvelle occasion d'évaluer notre action et d'apprécier le réalisme de notre espérance.



Mes chers concitoyens,

Maintenant que notre dynamique collective est bonne, que nos efforts portent des fruits que nous partageons tous d'une manière ou d'une autre, que nous savons que tout ce qui continue de nous manquer est à notre portée et que nous avons les moyens de satisfaire nos attentes, maintenant que plus rien ne nous paraît inaccessible, l'espoir certain d'une vie meilleure jour après jour n'est-il pas réaliste ?

Bien sûr que oui.

Bien sûr que le meilleur est à venir pour chacun de nous et pour nous tous collectivement. Aussi, avec la grâce du ciel, la nouvelle année 2023 qui s'annonce apportera-t-elle à chacun, davantage de bien-être que celle qui finit.

Elle sera bonne et comblera les attentes individuelles comme collectives.

Elle apportera davantage à notre pays la paix et la concorde. À chacun, la santé, le succès, l'emploi, la bonne humeur et un peu de fantaisie ; juste le peu qu'il faut pour attester de ce que la vie n'est pas que labeur, qu'elle est aussi rire et plaisir.

Que 2023 soit donc pour chacun, une année de bonheur tout compris.
À nous tous, bonne année !

Bonnes résolutions

Le sport résiste face à l'inflation

Parmi les bonnes résolutions adoptées, la reprise d'une activité sportive reste en tête. Une résolution partagée par beaucoup de Français. Malgré un obstacle de taille : l'inflation.

Comme chaque début d'année, les Français sont nombreux à émettre une liste de bonnes résolutions. Selon le tout dernier baromètre Sport-Santé de la Fédération française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)*, l'activité physique conserve la première place sur le podium, avec néanmoins une légère baisse depuis 2021. « En 2020, en pleine crise sanitaire la résolution de pratiquer une activité sportive était au plus haut niveau (37%), en augmentation de 2% par rapport à 2019. Depuis 2021, cette bonne résolution chute progressivement. » En 2022, la proportion s'élève à 32%.



cette diminution ?

L'inflation qui fait grimper les prix oblige de nombreux Français à réduire leurs dépenses. Résultat, « 50% (de ceux) qui en avaient l'intention déclarent que l'inflation les a déjà amenés à renoncer soit à participer à un événement sportif, à prendre ou renouveler un abonnement sportif ou en-

core acheter de nouveaux équipements », détaille la FFEPGV. Et cela impacte même les enfants puisque « 42% des parents déclarent que l'inflation les a amenés à renoncer, au moins une fois à acheter de l'équipement pour leur enfant, les inscrire à un événement sportif, ou prendre ou renouveler l'abonnement sportif de leur enfant. »

Comment expliquer

Augmentation du salaire des travailleurs

Le SMIG porté à 52500 FCFA au Togo

L'amélioration des salaires des travailleurs se poursuit dans les pays ouest africains. C'est le Togo qui vient d'entrer la danse. De 35.000 FCFA, le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) passe à 52500 FCFA dès cette année 2023.

• Bidossessi WANOU

L'amélioration des conditions de vie des travailleurs se poursuit dans le pays ouest africains. Après le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Bénin, c'est au tour du Togo de bonifier le salaire des travailleurs. Dès ce mois de janvier 2023, le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) passe de 35 000 FCFA à 52 500 FCFA. La mesure est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier. Cet accord de revalorisation du SMIG est le fruit de concertations entre les centrales syndicales et les organisations professionnelles des employeurs. La revalorisation a été annoncée dans un communiqué conjoint rendu public le 31 décembre 2022. Signée de Yves Palanga pour le compte des Centrales syndicales et Laurent Coami Tamegnon, président du Patronat pour le compte des Organisations professionnelles des employeurs, la note d'information rendue publique à l'issue de rencontres et concertations tenues les 24 et 30 décembre 2022, renseigne que les échanges ont



donc permis aux 7 Centrales syndicales et Organisations professionnelles des employeurs de parvenir à un accord sur la revalorisation du SMIG. «...Conformément au procès-verbal en date du 30 décembre 2022, toutes les parties prenantes, à savoir les sept Centrales syndicales, le Conseil National du Patronat-Togo (CNP-T), l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Togo (CCI-T), ont convenu de proposer au Gouvernement d'acter le relèvement du SMIG, afin de le porter de

35 000 FCFA actuellement à 52 500 FCFA à compter du 1^{er} janvier 2023 », lit-on dans le communiqué. En joignant l'acte à la parole, le gouvernement a entériné la proposition et les travailleurs doivent le constater dès la fin de ce mois de janvier. Il faut noter que les crises économiques successives induisent une cherté continue de la vie et c'est en prenant conscience de la situation que les Etats ont décidé de revoir avec les organisations syndicales de travailleurs et autres associations professionnelles comment accompagner les travailleurs à faire face à la cherté de la vie.

Agriculture

La Chine inaugure un centre de démonstration au Nigeria

La Chine a remis mardi au Nigeria les clés d'un centre de démonstration agricole, dans le cadre des efforts visant à accroître la productivité et le développement agricoles du pays le plus peuplé d'Afrique. Ce centre situé à Bwari, en périphérie d'Abuja, la capitale, entend se concentrer sur la démonstration et la formation à des technologies agricoles expansives, ainsi que sur l'amélioration de la transformation de l'agriculture moderne, la transition d'un modèle de production à petite échelle à un modèle agricole commercial spécialisé, favorisant généralement le développement rapide de l'agriculture dans ce pays.

S'exprimant lors de la cérémonie, l'ambassadeur de Chine au Nigeria, Cui Jianchun, a déclaré qu'une industrie agricole axée sur les technologies signifiait vraiment beaucoup pour l'économie nigérienne, où le secteur agricole représente environ 25% du PIB.

"Le gouvernement chinois soutient le Nigeria pour développer une agriculture plus modernisée. Les agriculteurs nigériens ont besoin de machines, de technologies et de semences à haut rendement. Je crois que ce centre de démonstration donnera non seulement une opportunité aux agriculteurs, aux représentants du gouvernement, mais aussi pourra approfondir et élargir notre relation", a-t-il dit.

Famille et détente

Sur la deuxième marche du podium des bonnes résolutions pour 2023, on retrouve « passer plus de temps en famille et entre amis ». Une envie partagée par 25% des Français interrogés. Comme pour le sport, cette décision marque un peu le pas puisqu'elle s'élevait en 2020, à 29%. A la 3^e place, le fait de s'autoriser de vrais moments de détente pour soi devance cette année l'idée de manger plus équilibré. Bonne nouvelle en tout cas, 61% des Français déclarent avoir tenu au moins une des résolutions qu'ils s'étaient fixés pour l'année 2022.

Source externe

Xinhua

L'Agence de Communication



Et le premier quotidien

L'économiste

du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin

N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07

www.leconomistebenin.com

vous souhaitent

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

2023

 (+229) 60917800/ 95429626  L'Economiste du Bénin  www.leconomistebenin.com

 LeconomisteBen1  leconomistbenin1@gmail.com